



LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC

6500, boul. Arthur-Sauvé, bur. 202, Laval (Québec) H7R 3X7

MÉMOIRE déposé dans le cadre de la consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse

ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Un Mouvement qui connaît et reconnaît la valeur des jeunes!

Depuis près de 75 ans, le Mouvement 4-H développe des activités dans une mission et une perspective d'éducation. Il est un acteur important dans la sensibilisation et l'éducation par le biais d'activités ludiques. Comme tous les organismes nationaux de loisir, le Mouvement 4-H a l'habileté de rendre le savoir attrayant aux jeunes. La rigueur et la compétence des intervenants du Mouvement et celles de ses partenaires, la volonté de contribuer à l'éducation des jeunes et leur responsabilisation guident les actions des Clubs 4-H du Québec.

Le Mouvement « Les Clubs 4-H du Québec » accompagne les jeunes à toutes les étapes de leur cheminement vers la vie d'adulte en créant pour eux un milieu social stimulant qui favorise un apprentissage actif nécessaire à leur plein épanouissement.

Tout en restant fidèle à ses origines forestières, le Mouvement 4-H n'a pas hésité à élargir son champ d'action. Il s'est donné pour mission de développer l'intérêt et les compétences des jeunes relativement à la nature, la forêt et l'environnement par des activités éducatives et de loisir dans le respect de la devise HONNEUR, HONNÊTÉTÉ, HABILITÉ ET HUMANITÉ.

Honneur dans les actes - Honnêteté dans les moyens
Habileté dans le travail - Humanité dans la conduite

Nos réflexions et recommandations sur la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse

AXE I des saines habitudes de vie

AXE II un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

La pratique d'activités de loisir tel que les activités proposées par le Mouvement 4-H contribue : à la santé et au bien-être physique et psychique des personnes, au développement d'un mode de vie physiquement et socialement actif, à la réduction des comportements antisociaux et autodestructeurs, à la persévérance scolaire, *Déclaration « Ensemble pour un Québec dynamique et en santé ! »*

Le loisir peut venir en aide aux jeunes à risque en rehaussant leur estime de soi, en leur fournissant des modèles de comportement positifs, en leur enseignant le travail en équipe et des aptitudes sociales, en favorisant la confiance en soi, en inculquant un sentiment d'appartenance, en réduisant les facteurs de risque de maladie, en confiant aux jeunes des tâches constructives, en leur procurant des moyens de soulager le stress, en préconisant des valeurs morales positives, en leur permettant d'acquérir des compétences cognitives, des qualités de chef et une dynamique de vie, en créant des occasions d'intégration, en les sensibilisant aux différentes cultures, en leur donnant le sens de la communauté, en encourageant l'appui familial et en favorisant le mieux-être des jeunes à risque.

Il est plus ardu d'acquérir de saines habitudes de vie à 30 ans, 20 ans qu'à 6 ans, 10 ans ou même 15 ans. Le Mouvement 4-H a le privilège de travailler avec les jeunes de tous ces âges. Les moyens d'intervention sont différents selon le groupe d'âge, et ce, pour tenir compte des réalités, des besoins et des attentes de ceux-ci.

Appuyant plusieurs des axes et thèmes de la proposition gouvernementale, le loisir est un outil important pour l'activité physique, la santé mentale, les comportements à risques, les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égaux lorsqu'il s'agit de saines habitudes de vie. Par ailleurs, une recherche effectuée par l'Observatoire québécois du loisir (2012) rappelle le potentiel des loisirs en matière de soutien à la persévérance et de réussite scolaire ce qui devrait inciter les autorités à accroître, soutenir et diversifier l'offre d'activités parascolaires dans une perspective d'écoles ouvertes aux contributions du milieu associatif en loisir tel que le Mouvement 4-H.

AXE III des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir
AXE IV une citoyenneté active et plurielle

En réponse aux besoins de leurs milieux alimentés par des valeurs et des convictions profondes dans le cadre d'autonomie et de démocratie qu'ils se sont donnés, des hommes, des femmes et des jeunes ont choisi l'engagement social en loisir. Ils ont opté pour le modèle associatif, un lieu de coopération. La force motrice des activités du loisir associatif au Québec est le bénévole. Pour ce dernier, loisir ne représente pas un concept abstrait ou un simple geste de consommation, mais plutôt une passion, un intérêt pour une ou plusieurs disciplines ou des groupes de notre société. Le loisir est prétexte à la création d'un lieu d'appartenance, la réponse au besoin d'échanges et d'engagement social.

Le loisir au Québec est un terreau fertile de solidarité où l'on retrouve un très grand nombre de bénévoles. Les personnes qui pratiquent une activité de loisir amateur entretiennent un haut degré de responsabilité sociale. Ces personnes possèdent des idéaux d'épanouissement personnel et de participation à l'avancement de la société. La pratique du loisir permet aussi l'émergence de leader naturel pour le plus grand bénéfice de leur communauté. Le loisir contribue à améliorer la qualité de vie et la santé d'une communauté en général.

Le rôle des jeunes dans une activité de loisir tel que les 4-H est tantôt bénéficiaire de services tantôt responsable de l'organisation d'activités. Au Mouvement 4-H, l'engagement des jeunes citoyens dans leur milieu de vie débute dès leur jeune âge. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes qui ont 15 ans d'expériences dans l'action bénévole et qui n'ont qu'une vingtaine d'années de vie.

Dans les différents milieux de loisir, des animateurs et des animatrices offrent à des milliers de jeunes la possibilité de vivre des vacances estivales enrichissantes tout en permettant aux parents de concilier travail et famille l'esprit en paix. L'expérience d'animation en loisir est déterminante dans le cheminement des jeunes. Prendre en charge l'animation d'un groupe d'enfants permet d'accroître son autonomie, sa capacité d'adaptation et de développer son sens des responsabilités. Bref, découvrir l'univers de l'animation estivale, c'est appartenir à une équipe de travail dynamique, développer sa créativité et apprendre à toujours se dépasser.

En 2014, le Programme DAFA a été choisi comme l'une des douze initiatives innovantes et inspirantes du TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire) pour leur expérience de partenariat entre l'économie sociale et le monde municipal. L'analyse du Programme DAFA met de l'avant les éléments qui font le succès du programme tel que les mécanismes de concertation entre les partenariats nationaux et la création de partenariats locaux.

Unique au Québec, le Programme DAFA a établi depuis 2009 un standard collectif de formation en animation grâce à la mise en commun des efforts du CQL et de sept partenaires en loisir dont le Mouvement 4-H. Ce programme de certification des animateurs et animatrices, offert partout au Québec, comprend deux volets distincts : un volet théorique de 33 heures et un volet pratique de 35 heures sous forme de stage en animation.

Le Programme DAFA c'est plus de 20 000 animateurs certifiés DAFA et de 400 organisations agréées qui forment et emploient ces derniers; la formation offerte sur tout le territoire grâce à sa formule décentralisée et flexible; le standard de qualité offert; la valorisation des animateurs et de leur travail ainsi que la stimulation de la relève dans le milieu du loisir. Voilà pourquoi il serait important de soutenir les partenaires du Programme DAFA dans la continuité de son implantation.

Plus les parents sont actifs pour l'environnement, plus les jeunes vont développer des valeurs relatives qui vont modifier des perceptions et des comportements axés sur la protection et l'amélioration de l'environnement.

Multiplés campagnes de sensibilisation ont été réalisées par le Mouvement 4-H auprès de la population et des jeunes sur différents thèmes notamment le recyclage, la découverte des milieux naturels, la boîte à lunch écologique, la conservation de l'énergie, etc. Aujourd'hui, un nombre grandissant de citoyens se sentent concernés par la nécessité de poser des gestes concrets pour l'environnement.

Le Mouvement 4-H encourage ses membres à faire des opérations de nettoyage et ce, depuis 1969. Aujourd'hui, tous les citoyens du Québec sont interpellés par les organismes municipaux à faire de même. Depuis 1980, le Mouvement 4-H a distribué à des organismes, des écoles ou des municipalités plus de 4 778 000 plants d'arbres dans le but de sensibiliser et éduquer la population québécoise à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de nos forêts.

La valorisation de l'engagement et de l'écocitoyenneté est donc important, car il faut se rappeler qu'un jeune devient tôt ou tard un adulte ou peut-être même un parent qui va transmettre ou non ses valeurs d'engagement à ses propres enfants. *Bernard 2012*

Le Baromètre de la consommation responsable mentionne que les jeunes sont ceux qui adoptent le moins des comportements écoresponsables, bien qu'ils soient les plus motivés à consommer de façon écoresponsable. Les valeurs environnementales et les comportements écoresponsables acquis durant l'enfance reviennent un peu plus tard dans leur vie.

Les jeunes qui s'engagent activement pour l'environnement sont des écocitoyens. Un jeune qui développe ses connaissances et son analyse des différentes problématiques environnementales, qui a pour objectif de sauvegarder l'environnement par l'action individuelle et collective, et qui contribue au processus de prise de décision de manière démocratique et en connaissance de cause, est un écocitoyen. Les opportunités d'écocitoyenneté qui sont offerts aux jeunes doivent provenir de plusieurs milieux : familial, scolaire et associatif. Les organismes qui travaillent avec ses différents milieux devraient être mieux soutenus.

Nous tenons à vous souligner l'importance de faire des liens entre les différentes politiques en élaboration ou annoncées par le gouvernement touchant soit la jeunesse, le loisir et le sport, la prévention ainsi que la culture.

Une citation de Benjamin Franklin qui date des années 1700 dicte les orientations et les actions du Mouvement 4-H. Elle est très représentative des activités de loisir :

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »